

# Checklist création d'entreprise étape par étape

## Le guide Keobiz pour ne rien oublier

Vous êtes prêt à vous lancer. Le projet est clair, l'envie est là. Mais entre l'idée et le Kbis, la liste des choses à faire peut vite ressembler à un brouillard. Cette checklist vous donne le parcours complet, dans l'ordre, sans rien oublier. Cochez chaque case au fur et à mesure. Si une étape vous bloque, nos équipes sont là pour prendre le relais.

Le conseil Keobiz : chez Keobiz, la création d'entreprise est offerte. On gère les formalités de A à Z pour que vous puissiez vous concentrer sur vos premiers clients.

## Étape 1 : Cadrer son projet

- Formuler clairement le problème que vous résolvez et pour qui
- Identifier ce qui vous différencie des solutions existantes
- Vérifier que votre activité n'est pas réglementée (licence, diplôme, autorisation préalable)
- Décider d'entreprendre seul ou avec des associés
- Déposer votre marque à l'INPI si votre nom ou concept est original (~190 euros pour une classe, quelques semaines de délai)
- Vérifier la disponibilité de votre nom de domaine et de votre dénomination sociale sur Infogreffe

## Étape 2 : Valider le marché

- Décrire votre client idéal (âge, métier, budget, frustrations, habitudes d'achat)
- Lister vos concurrents directs et indirects
- Analyser leurs prix, leur positionnement et leurs avis clients
- Mener 10 à 20 entretiens avec des prospects réels
- Tester votre offre à petite échelle (prévente, landing page, prototype)
- Fixer un prix de vente cohérent avec le marché et votre positionnement

## Étape 3 : Chiffrer le projet

- Lister toutes les charges fixes prévisionnelles (loyer, abonnements, assurances, cotisations)
- Lister les charges variables (achats, sous-traitance, commissions)
- Estimer votre chiffre d'affaires prévisionnel sur 12 mois (puis le diviser par deux pour tester la solidité)
- Calculer votre seuil de rentabilité (le mois où vos revenus couvrent vos charges)
- Rédiger votre business plan (résumé du projet, étude de marché, prévisionnel financier)
- Prévoir 3 à 6 mois de charges en trésorerie de départ

## Étape 4 : Trouver les financements

- Évaluer votre apport personnel (viser 20 à 30 % du besoin total)
- Préparer votre dossier de financement (business plan, prévisionnel, CV du dirigeant)
- Solliciter un prêt bancaire si nécessaire
- Explorer les prêts d'honneur (Initiative France, Réseau Entreprendre)
- Vérifier votre éligibilité aux aides : ACRE, ARCE, aides régionales
- Étudier les options complémentaires si besoin (crowdfunding, business angels, BPI)
- Ouvrir un compte bancaire professionnel (obligatoire pour les sociétés, recommandé pour les micro-entreprises)

## Étape 5 : Choisir son statut juridique

- Définir si vous entreprenez seul ou à plusieurs
- Comparer les options : micro-entreprise, SASU, EURL, SAS, SARL
- Choisir votre régime fiscal : impôt sur les sociétés (IS) ou impôt sur le revenu (IR)
- Choisir votre régime de TVA : franchise en base, réel simplifié ou réel normal
- Déterminer votre statut social : TNS (gérant SARL/EURL) ou assimilé salarié (président SASU/SAS)
- Valider le choix avec un expert-comptable pour mesurer l'impact sur votre rémunération nette

Le conseil Keobiz : un mauvais choix de statut peut coûter plusieurs milliers d'euros par an. Nos équipes analysent votre situation et vos projections pour vous orienter vers la solution la plus avantageuse.

# Étape 6 : Réaliser les formalités de création

## Domiciliation

- Choisir l'adresse du siège social : domicile personnel, local commercial ou société de domiciliation (~30 euros/mois)

## Statuts

- Rédiger les statuts de la société (ou les faire rédiger)
- Faire relire les statuts par un professionnel (expert-comptable, avocat)
- Signer et parapher chaque page des statuts

## Capital social

- Ouvrir un compte professionnel au nom de la société en formation
- Déposer le capital social sur ce compte
- Récupérer l'attestation de dépôt des fonds

## Publication

- Publier un avis de constitution dans un Journal d'Annonces Légales (150 à 200 euros selon le département)
- Conserver l'attestation de parution

## Immatriculation

- Constituer le dossier de création (statuts signés, attestation de dépôt, attestation de parution, pièce d'identité du dirigeant, déclaration de non-condamnation, justificatif de domiciliation)
- Déposer le dossier sur le Guichet Unique de l'INPI ([formalites.entreprises.gouv.fr](https://formalites.entreprises.gouv.fr))
- Attendre la validation du greffe et la réception du Kbis (généralement 3 à 10 jours ouvrés)

Le conseil Keobiz : la création d'entreprise est offerte chez Keobiz. On constitue le dossier, on dépose les documents, on suit le traitement. Vous recevez votre Kbis sans avoir touché à la paperasse.

# Étape 7 : Préparer le lancement opérationnel

## Obligations légales

- Souscrire les assurances obligatoires selon votre activité (RC Pro, décennale pour le BTP, multirisque)
- Vérifier les obligations sectorielles (licence, carte professionnelle, formation obligatoire)

- Afficher les mentions légales sur votre site web si vous en avez un

## Comptabilité et facturation

- Mettre en place un outil de facturation conforme (mentions légales, numérotation continue, TVA)
- Anticiper la facturation électronique obligatoire (2026 pour les grandes entreprises, progressif ensuite)
- Organiser le classement de vos justificatifs (note de frais, factures fournisseurs, relevés bancaires)
- Choisir un expert-comptable pour sécuriser vos obligations déclaratives

## Administratif

- Rédiger vos Conditions Générales de Vente (CGV)
- Préparer vos modèles de devis et de contrats
- Noter les échéances fiscales et sociales de votre première année (TVA, CFE, cotisations)

## Étape 8 : Développer et pérenniser

- Définir votre stratégie d'acquisition de premiers clients (réseau, prospection, digital)
- Suivre chaque mois votre CA, vos charges et votre trésorerie disponible
- Planifier un point trimestriel avec votre expert-comptable pour ajuster votre stratégie
- Anticiper vos besoins de recrutement ou d'externalisation
- Mettre à jour votre business plan en fonction des résultats réels
- Prévoir l'évolution de votre statut si votre activité dépasse les seuils de la micro-entreprise

## Récapitulatif des coûts à prévoir

Poste	Fourchette de coût
Dépôt de marque INPI (1 classe)	~190 euros
Rédaction des statuts (seul)	Gratuit
Rédaction des statuts (professionnel)	500 à 2 500 euros
Dépôt du capital social	Variable (1 euro minimum, 1 000 à 5 000 euros recommandés)
Annonce légale (JAL)	150 à 200 euros

Frais de greffe (immatriculation)	~37 euros (activité commerciale)
Domiciliation (société de domiciliation)	~30 euros/mois
Assurance RC Pro	100 à 500 euros/an selon activité
Expert-comptable	80 à 300 euros/mois selon prestation
<b>Avec Keobiz : création offerte</b>	<b>0 euro</b>

## Le mémo des délais

Action	Délai moyen
Dépôt de marque INPI	4 à 6 mois (mais protection dès le dépôt)
Ouverture du compte pro	1 à 5 jours
Publication annonce légale	24 à 48 heures
Dépôt au Guichet Unique	30 minutes en ligne
Réception du Kbis	3 à 10 jours ouvrés
Obtention du numéro de TVA	2 à 4 semaines après immatriculation
Attribution du code APE	Simultané à l'immatriculation